

ADELL.M

Agnès, Dorine, Elmire, Lisette, Lucinde, Mariane
(et les autres...)



Dossier pédagogique

Travailler sur ces trois textes, *L'Ecole des femmes*, *Le Tartuffe* et *L'Amour médecin* nous rend particulièrement sensibles à ce que leur dramaturgie nous raconte de la place des femmes dans la société du XVII^e siècle, des limites qui leur sont imposées, mais aussi de leur manière de lutter pour déjouer les stratégies d'enfermement dont elles sont l'objet.

Pour mieux saisir le Molière «féministe» du XVII^e siècle il faut considérer et interroger le féminisme du XXI^e siècle...

I- Quelques liens pour en s'informer et en parler

Un peu d'histoire

<https://www.lovapourrier.com/les-couvents-de-jeunes-filles-au-xviiiie-siecle>

En dix épisodes, le destin extraordinaire du plus grand auteur comique occidental. Tenter de comprendre la mécanique intérieure de cet être double qui fait du théâtre une arme pour interroger le contexte, les contraintes et les maux de son époque.

<https://www.franceinter.fr/emissions/moliere-le-chien-et-le-loup>

Libres! web série d'animation qui interroge les stéréotypes dans lesquels est souvent enfermée la sexualité féminine.

<https://www.arte.tv/fr/videos/094356-003-A/libres/>

Les couilles sur la table, podcast qui questionne les masculinités

<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table>

Une frise chronologique des droits de la femme

<https://www.grizette.com/dates-cles-des-droits-des-femmes-frise-chronologique/>

Une expérience d'atelier d'éducation sexuelle formidable

<https://www.france.tv/documentaires/societe/2941711-option-education-sexuelle.html>

Pas son genre, chroniques radios de Giulia Fois, une jeune femme qui n'a pas sa langue dans sa poche

<https://www.franceinter.fr/emissions/la-chronique-decalee-de-giulia-fois>

II- Quelques représentation du corps de la femme nue dans l'histoire de l'art occidental (liste non exhaustive...)

- La Vénus d'Urbino, Titien (1538)
- L'Odalisque blonde, Francois Boucher (1752)
- La maja nue de Goya (1800)
- Le Rêve de la femme du pêcheur, Hokusai (1814)
- La Naissance de Vénus, Alexandre Cabanel (1863)
- L'Olympia, Edouard Manet (1863)
- Déjeuner sur l'herbe Edouard Manet (1863)
- La naissance du monde, Gustave Courbet (1866)
- La Petite danseuse de 14 ans, Edgar Degas (vers 1880)
- Les nus, Egon Schiele (1910-1912)
- Nu couché, Amedeo Modigliani, 1917
- Chaise, Table et Porte manteau, Allen Jones (1969)
- Clitoriz soufflé de Laurence Dufay (2017)
- It's Not A Bretzel, le mouvement qui lutte contre l'analphabétisme sexuel



III- Quelques films et documentaires

- *Molière*. 1978. Réalisation d'Ariane Mnouchkine. France.
(Sur la vie de Molière, des buts à la gloire)
- *Le Roi danse*. 2000. Réalisation de Gérard Corbiau. France, Belgique.
(Sur la collaboration tumultueuse Molière-Lully).
- *Molière*. 2007. Réalisation de Laurent Tirard. France.
(Variation sur les années en province et le retour à Paris de Molière)
- *Bande de Filles*, Céline Sciamma
- *Divines*, Houda Benyamina
- *Thelma et Louise*, Ridley Scott
- *Mustang*, Deniz Gamze Ergüven
- *Girl*, Lukas Dhont
- *L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate*, Thierry Michel et Colette Braeckman
- Une expérience d'atelier d'éducation sexuelle formidable
<https://www.france.tv/documentaires/societe/2941711-option-education-sexuelle.html>

IV- Quelques chansons

- Raphaëlle Lanadère "l'étéincelle" <https://www.youtube.com/watch?v=hi5fMiFimql>
- Debout les femmes <https://www.youtube.com/watch?v=8VCcrRY3PKU>
- Clara Luciani "La grenade" https://www.youtube.com/watch?v=85m-Qgo9_nE
- Angel "Balance ton quoi" <https://www.youtube.com/watch?v=Hi7Rx3En7-k>
- Juliette "Rimes féminines" <https://www.youtube.com/watch?v=oeR4YmZcSbQ>
- Beyoncé "Run the World" https://www.youtube.com/watch?v=VBmMU_iwe6U
- Aretha Franklin "Respect" <https://www.youtube.com/watch?v=6FOUqQt3Kg0>
- IAM "une femme seule" <https://www.youtube.com/watch?v=-ZWKiomnIhU>
- D'de Kabal "# je suis femme" https://www.youtube.com/watch?v=UZaFf_DxQKE
- Grand corps malade "Mesdames" <https://www.youtube.com/watch?v=TC7aA1WlkyQ>

V- Quelques textes contemporains

- Christiane Taubira : extraits du discours du 29 janvier 2013 à l'assemblée nationale

Cette conception du mariage civil, qui porte cette empreinte de l'égalité, est en fait essentiellement une liberté. C'est essentiellement une liberté parce que dès l'instauration du mariage, le divorce sera également reconnu. C'est-à-dire que puisque le mariage est la liberté des parties, qu'il n'est pas la sacralisation d'une volonté divine, cette liberté de se marier ne se conçoit qu'avec la liberté de divorcer. Parce que le mariage va se détacher justement du sacrement qui l'avait précédé, le mariage pourra représenter les valeurs républicaines et intégrer progressivement les évolutions de la société.

La meilleure manifestation de cette liberté s'exprime par l'article 146 du Code civil qui n'a pas changé depuis son origine et qui dit qu'il n'y a pas de mariage sans consentement. Cet article 146 établit donc la pleine liberté de l'un et de l'autre conjoints dans le mariage.

Si l'on se souvient que le mariage a été d'abord une union de patrimoine, d'héritage, de lignée, que l'on passait chez le notaire avant de passer chez le prêtre, le fait de reconnaître la liberté de chacun des conjoints est un progrès considérable qui se trouve aujourd'hui encore inscrit dans notre Code civil. (...)

Cette évolution vers la société va concerner d'abord les femmes. Elle va concerner les femmes avec la suppression de la référence au chef de famille, la reconnaissance de la communauté de vie et les lois de 1970 et 1975 qui vont réintroduire, pour celle de 1975, le consentement mutuel.

L'évolution, la reconnaissance en tout cas des droits des femmes, cette reconnaissance sera inscrite progressivement dans la loi, 1970, je le rappelle, cela fait à peine une quarantaine d'années, c'est-à-dire que vivent encore aujourd'hui des femmes qui ont eu besoin de l'autorisation de leur époux pour ouvrir un compte bancaire, pour souscrire un contrat, pour disposer de leurs salaires et donc pour être reconnues comme sujet de droit. (...)

Cette évolution vers l'égalité, qui va moderniser notre institution du mariage en reconnaissant la femme comme sujet de droit, va reconnaître aussi progressivement les droits des enfants.

En vous présentant aujourd'hui ce projet de loi qui contient des dispositions ouvrant le mariage à droits constants et l'adoption à droits constants aux couples homosexuels, le gouvernement choisit de permettre aux couples de même sexe d'entrer dans cette institution et de pouvoir composer une famille comme les couples hétérosexuels. (...)

C'est bien cette institution que le gouvernement a décidé d'ouvrir aux couples de même sexe. C'est un acte d'égalité, il s'agit du mariage tel qu'il est actuellement dans notre Code civil, le mariage tel qu'il est institué actuellement dans notre Code civil. Il ne s'agit pas d'un mariage au rabais. Il ne s'agit pas d'une union civile soi-disant aménagée. Il ne s'agit pas d'une ruse. Il ne s'agit pas d'une entourloupe. Il s'agit du mariage en tant que contrat entre deux personnes, en tant qu'institution produisant des règles d'ordre public. (...)

Oui, c'est bien ce mariage que nous ouvrons aux couples de même sexe. Parce que, que l'on nous explique pourquoi deux personnes qui se sont rencontrées, qui se sont aimées, qui ont vieilli ensemble devraient consentir à la précarité par une fragilité, voire une injustice, du seul fait que la loi ne leur reconnaît pas les mêmes droits qu'à un autre couple aussi stable qui a choisi de construire sa vie. (...)

alors disons les choses, qu'est-ce que le mariage homosexuel va enlever aux couples hétérosexuels? Alors s'il n'enlève rien, nous allons poser des mots sur des sentiments et sur des comportements.

Nous allons poser les mots et nous parlons d'égoïsme pour ceux qui s'imaginent qu'une institution de la République pourrait être réservée à une catégorie de citoyens. Nous disons que, oui, le mariage ouvert aux couples de même sexe illustre bien la devise de la République, la liberté de se choisir, la liberté de décider de vivre ensemble. Nous proclamons par ce texte l'égalité, l'égalité de tous les couples, l'égalité de toutes les familles. Et nous disons aussi qu'il y a dans cet acte une démarche de fraternité parce qu'aucune différence ne peut servir de prétexte à des discriminations d'état. (...)

Le mariage a d'abord servi à marier des patrimoines, des héritages et des lignées. Il a été une institution de possession puisque le mari et le père avaient une autorité absolue sur l'épouse et sur les enfants. Il a été une institution d'exclusion, nous l'avons vu, le mariage civil a mis un terme à une double exclusion, (...) ce mariage, qui a été une institution d'exclusion, en incluant dorénavant les couples de même sexe va enfin devenir une institution universelle, enfin le mariage devient une institution universelle.

- *Le roman de monsieur de Molière*, Boulgakov
- *King Kong théorie*, Virginie Despentes
- *Le guide du zizi sexuel*, Zep
- Extrait de *SStockholm* de Solenn Denis – Lansman Editeur

Franz : Violaine mon amour violent. Je suis vieux pour toi, pourrais être ton père. Mais je t'aime. Vieux violent Violaine.

Violaine : Tu dis que tu m'aimes.

Franz : Ne me regarde pas.

Violaine : Je ne te regarde pas alors.

Franz : Et je dis que je t'aime oui que c'est d'amour.

Violaine : De l'amour...

Franz : Ne tourne pas la tête. Ne me regarde pas.

Violaine : Et tu m'aimes.

Franz : Et tu m'aimes aussi. Ma folle.

Violaine : Et qui d'autre aimer que toi?

Franz : Tu pourrais ne pas m'aimer.

Violaine : Tu pourrais ne pas m'aimer toi. Tu ne m'aimes pas oui sinon tu me laisserais.

Franz : Parce que je t'aime je ne peux te laisser.

Violaine : Parce que tu m'aimerais tu me laisses partir.

Franz : Je t'aime et tu m'appartiens c'est de l'amour.

Violaine : Tu me possèdes je suis ta chose.

Franz : Personne ne compte plus pour toi que moi que moi pour toi.

Violaine : Tu es tout pour moi. Car sans toi je meurs. Rien d'autre que toi. Je n'ai rien et tu le sais. Laisse-moi. Vivre. C'est vivre vraiment que je veux. Pas dans l'ombre de cet amour. Enfermée par toi. Je veux aller au monde.

Franz : Mais le monde c'est moi! Je suis ta mère je te nourris je suis ton père je te protège je suis ton mari je t'aime tu n'as besoin de personne d'autre.

Violaine : Toi tu es fou. C'est toi le fou.

VI- Agnès, Dorine, Elmire, Lisette, Lucinde, Mariane et les autres...

Un homme a tout pouvoir sur une jeune fille et la retient prisonnière pour la forcer à l'épouser alors qu'elle en aime un autre (L'École des femmes) ; un père refuse d'entendre que sa fille est éprise d'un jeune homme et veut la garder pour lui (L'Amour médecin) ; un père oblige sa fille à renoncer à son fiancé pour épouser l'homme qu'il a choisi pour elle (Le Tartuffe) : ces trois pièces partagent la même structure dramaturgique. Il est bien ici question de cette terrible domination que des hommes exercent sur des femmes, et des stratégies qu'inventent les femmes pour échapper aux violences qui sont exercées sur elles.

Nous avons sélectionné, dans une douzaine de pièces de Molière, une ou plusieurs scènes révélatrices de la complexité de ces jeux homme/femme. **(Voir document annexe)**

- Le dépit amoureux : Acte IV, scène 4 *Marinette et Gros René*
- Sganarelle ou le cocu imaginaire : Acte I, scène 1 *Celie, Gorgibus*
- L'école des maris : Acte I, scène 2 *Sganarelle, Ariste, Lisette*
- Le mariage forcé : scène 4 *Sganarelle, Dorimène*
- Le mariage forcé : scène 10 *Sganarelle, les Egyptiennes*
- La princesse d'Elide : Acte IV, scène 7 *la princesse*
- Dom Juan : Acte I, scène 2 *Sganarelle, Dom Juan*
- Dom Juan : Acte II, scène 1 *Pierrot, Charlotte*
- Le Médecin malgré lui : Acte I, scène 1, 2, 3 *Sganarelle, Martine, M.Robert*
- Georges Dandin : Acte II, scène 1 *Lubin, Claudine*
- Georges Dandin : Acte II scène 2 *Dandin, Angélique*
- L'Avare : Acte I, scène 6 *Cléante, Harpagon, Elise*
- L'Avare : Acte III, scène 8 *Marianne, Frosine*
- Le Bourgeois gentilhomme : Acte III, scène 9 *Cléonte, Covielle*
- Le Bourgeois gentilhomme : Acte III scène 10 *Lucile, Nicole, Cléonte, Covielle*
- Le malade imaginaire : Acte I, scène 5 *Toinette, Argan*
- Le malade imaginaire : Acte I, scène 18, *Beline, Toinette*
- Les Femmes Savantes : Acte I, scène 1 *Armande, Henriette*
- Les Femmes Savantes : Acte IV, scène 2 *Chrysale, Henriette*